

L'INDUSTRIE

L'INCIDENCE DU PROGRAMME LOCKHEED ORION SUR LES
ENTREPRISES DE LA RÉGION DES MARITIMES—LES
INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce et je suis heureux de voir qu'il est de retour à la Chambre. Il y a une semaine ou dix jours, je lui ai posé une question sur les retombées industrielles du programme d'avion patrouilleur à long rayon d'action. Le ministre est-il maintenant en mesure de dire comment seront protégées les sociétés régionales comme IMP?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir souhaité la bienvenue. Pour ce qui concerne la société IMP, à laquelle le député semble surtout penser en ce moment, je me ferai un plaisir de lui fournir des chiffres montrant la part qu'elle prendra au programme d'avion patrouilleur à long rayon d'action. Nous n'avons pas encore évalué le travail de réparation et d'entretien qu'exigera l'avion une fois en service. Je me ferai un plaisir de rencontrer le député et de discuter avec lui ce que les sociétés des provinces Maritimes pourraient faire dans ce domaine, par exemple.

M. Forrestall: Une question supplémentaire. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il concéderait—et le premier ministre en a, en fait, donné l'impression l'autre jour—qu'il ne sert pas à grand-chose de transférer quelque 400 emplois d'une région à une autre du Canada? S'il en convient, pourrait-il par ailleurs donner une assurance autre que celle qu'un investissement pour la mise au point de la technologie et de l'ingénierie du nouvel avion patrouilleur à long rayon d'action ne devrait pas être consenti à la société IMP, afin que ces 400 emplois dans la région de l'Atlantique puissent être protégés?

M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, je ne trouve rien à redire à la proposition du député. Il devrait cependant reconnaître que le remplacement de l'avion auquel travaillait la société IMP par ce nouvel appareil entraîne la mise au point d'une méthode nouvelle de réparation et de révision. Je le répète, je serai heureux d'examiner la question en détail dans le délai dont nous disposons, trois ou quatre ans peut-être, d'ici à la mise en service du nouvel appareil.

M. Forrestall: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Ce que nous craignons le plus, le ministre vient d'en parler dans sa réponse. Je signale au ministre, au sujet de l'accès au programme, qu'à moins de prévoir la participation technique d'entreprises comme l'IMP—et le ministre a raison de dire que ce n'est pas la seule—celles-ci ne pourront pas participer plus tard au programme. Il faudra prendre une décision dans les deux prochaines semaines. Je me demande si le ministre ne pourrait pas étudier cette question de plus près dans le courant de la semaine.

M. Jamieson: Oui, monsieur l'Orateur. Je crains qu'on ne se soit un peu mépris à propos de la question du député.

Questions orales

Je pensais que cela l'intéressait avant tout de savoir si l'on pourrait maintenir un certain pourcentage des services de réparations et de remise en état qui existent actuellement et j'ai dit que nous avons un certain temps pour étudier la question. Quant à savoir quelle partie du programme de construction peut être transférée ou assignée à l'IMP pour l'instant, il faudra bien sûr prendre une décision sous peu. Il y a déjà eu, je pense, une évaluation de la participation possible de cette société en particulier dans le cadre de ce programme, mais je serais ravi d'en parler davantage avec le député.

* * *

[Français]

LES COMMUNICATIONS

LA CÂBLODISTRIBUTION—DEMANDE D'UN RAPPORT SUR LES
NÉGOCIATIONS AVEC LE QUÉBEC

M. Jacques Lavoie (Hochelaga): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Communications. Je profite de l'occasion pour lui offrir mes félicitations, ne suis-je pas un peu responsable de sa nomination?

Étant donné que rien n'a transpiré depuis le 13 octobre au sujet de la câblodistribution, le ministre pourrait-il dire à la Chambre quand elle fera une déclaration à la Chambre sur les négociations entre Québec et Ottawa afin de rafraîchir la mémoire des députés, et de faire connaître à ces derniers où en sont rendues les discussions à ce sujet?

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre des Communications): Je remercie l'honorable député de ses bons vœux. Il n'y a pas de négociations présentement entre la province de Québec et le gouvernement fédéral sur la question de la câblodiffusion dans la région de Rimouski et de Matane. Il y a cependant appel devant les tribunaux, et c'est pour cette raison qu'il m'est difficile en ce moment de commenter toute la question.

* * *

[Traduction]

LE NORD CANADIEN

DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LA CHERTÉ DES VIVRES ET
D'OCTROI DE SUBVENTIONS AU TRANSPORT DE CERTAINES
DENRÉES

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Suite à la publication récente du rapport de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires sur les prix dans le Grand Nord canadien, l'Association canadienne des consommateurs et l'Association du Yukon réclament la tenue d'une enquête indépendante pour établir les motifs du coût élevé des produits alimentaires dans le Grand Nord. Étant donné que la Commission elle-même semble avoir présenté une telle recommandation, le ministre voudrait-il exercer l'autorité qui lui est sans doute conférée pour que soit tenue cette enquête qui semble répondre à cette recommandation?